



**Monsieur Gabriel Attal**

Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie,  
des Finances et de la Souveraineté industrielle et  
numérique, chargé des Comptes publics  
139 rue de Bercy  
75012 Paris

**Monsieur François Braun**

Ministre de la Santé et de la Prévention  
14 Avenue Duquesne  
75007 Paris

Paris, le 11 janvier 2023

Messieurs les Ministres,

Malgré de nombreuses semaines de dialogue parfois à sens unique, durant lesquelles nous avons ressenti une volonté de ne pas écouter nos alertes, associée à des propos assez durs à notre rencontre, nous sommes satisfaits d'avoir finalement pu parvenir à un accord sur l'année 2023.

Vous le savez, cet accord ne répond pas à toutes nos préoccupations. Les inquiétudes que nous avons exprimées au cours de ses derniers mois concernant l'avenir de la biologie médicale française, son modèle, la pérennité de son maillage territorial, ses emplois, et la qualité de son offre de soins, sont toujours intactes.

Mais cet accord nous permet d'être alignés sur le plus important : la co-construction d'un partenariat qui soit à la fois équilibré, soutenable et ambitieux pour les prochaines années, dans la continuité du dialogue conventionnel auquel nous nous prêtons depuis plusieurs années. Seule l'issue de la négociation de notre protocole 2024-2026 permettra de lever durablement nos inquiétudes.

Dans l'attente de cette seconde étape, et en responsabilité, nous avons donc indiqué à l'ensemble de la profession que nous suspendions notre grève nationale à compter de ce jour. Nous resterons cependant vigilants et mobilisés, animés des mêmes intentions que depuis le début : défendre notre profession et pour protéger la santé de nos concitoyens.

La question de 2023 étant en voie de règlement, nous attendons désormais de pouvoir ouvrir avec vous le chantier des évolutions attendues pour notre profession, qu'il s'agisse du rôle du biologiste médical dans la prévention, dans l'innovation, et plus largement au cœur du système de santé, les sujets à aborder sont nombreux et les réponses que nous leur apporterons seront structurantes pour l'avenir de notre profession comme il est souligné dans le texte de l'avenant.

Aussi, devant l'ampleur de la tâche, nous vous demandons solennellement de convoquer des États généraux de la biologie médicale pour garantir un débat ouvert et sérieux sur l'avenir de notre profession, et pas un simple débat comptable. La place centrale de la biologie médicale dans notre modèle d'accès aux soins et de santé publique mérite qu'une attention particulière lui soit accordée.

Si le déroulement de nos discussions depuis septembre 2022 a montré qu'aucune négociation sérieuse et constructive ne peut avoir lieu sans respect, confiance et écoute mutuelle des parties en présence, nous sommes convaincus que nos prochains échanges seront placés sous le signe d'une volonté commune de dialogue.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Ministres, en l'assurance de notre très haute considération,



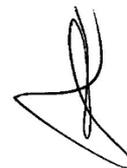
**Dr François BLANCHECOTTE**  
**Président**  
Syndicat des biologistes  
11 rue de Fleurus  
75006 Paris  
Tél : 06 08 89 61 02



**Dr Lionel BARRAND**  
**Président**  
Syndicat Les biologistes médicaux  
87 avenue des Vosges  
67000 Strasbourg  
Tél : 06 67 20 81 88



**Dr Thierry BOUCHET**  
**Président**  
Syndicat des laboratoires de biologie clinique  
6 place de la Madeleine  
75008 Paris  
Tél. 06 33 56 03 94



**Dr Jean-Claude AZOULAY**  
**Président**  
Syndicat national des médecins biologistes  
133 bd du Montparnasse  
75006 Paris  
Tél. 06 60 99 42 28